7e ANNÉE. — NUMÉRO 135

Macti animo estote, Dilecti Filii, et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi. (Bref à la LIBERTÉ.)

La Presse est une Œuvre pie, d'une utilité souveraine. *(Pie IX)*

MERCREDI 13 JUIN 1877.

LA LIBERTÉ

Journal quotidien politique et religieux.

O. I. X. M. V. X.

ABONNEMENTS

	1 an.	6 mois.	3 mois.
Suisse.	fr. 20	11	6
France, Belgique . . .			
Allemagne, Autriche. .			
Italie, Espagne	» 36	19	10
Angleterre, Hollande .			
Etats-Unis.			

Rédaction et Expédition.
BUREAUX: **Grand'Rue, 10, à Fribourg.**

La Rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.
Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES: **Grand'Rue, 10, à Fribourg.**

PRIX DE LA LIGNE OU DE SON ESPACE: 15 CENT.

Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées
Lettres et argent franco.

LA FÊTE DU 3 JUIN EN SUISSE.

Nous recevons, de tous les points de la Suisse, les meilleures nouvelles de l'éclat donné aux fêtes du jubilé épiscopal de Pie IX. C'est un beau témoignage, donné par les populations catholiques, de leur dévouement et de leur fidélité au Saint-Siége, ainsi que de leur reconnaissance au Vicaire de Jésus-Christ qui, en multipliant les enseignements et les définitions, a répandu de vives clartés dans les intelligences et les a mises à même de reconnaître le venin des erreurs modernes, filles du naturalisme et de la révolution.

Nous allons passer en revue les cantons, pour compléter les renseignements donnés jusqu'ici sur la fête du 3 juin.

Valais. Notre correspondant nous a parlé des cérémonies religieuses et de l'illumination de Sion. Saint-Maurice a rivalisé avec le chef-lieu. On nous écrit de cette ville :

« La ville des martyrs a fait sa note dans l'éminence concert du 3 juin à l'honneur de Pie IX.

« A l'office pontifical, nous avons entendu glorifier le pontificat de celui dont on célébrait le 50e anniversaire épiscopal.

« La procession nombreuse a accompagné dans les rues de la ville pavoisée et ornée de reposoirs, le Dieu de l'Eucharistie.

« A Vêpres, avant de nous donner la bénédiction papale, Sa Grandeur Mgr de Bethléem nous fit part des impressions de son pèlerinage, du bonheur qu'Elle avait eu de baiser de nouveau la main de l'illustre et immortel pontife sur qui tout l'univers a les yeux tournés.

« L'illumination générale fut rehaussée par la promenade aux flambeaux des élèves du collége, qui, précédés de la fanfare, longèrent la ville au milieu de la foule accourue pour la saluer. Le murmure de la rue était coupé de temps en temps par le cri de : Vive Pie IX ! »

Schwytz. Illumination générale et splendide. Nous avons déjà signalé celle d'Einsiedeln. Du sommet du Righi, on a pu compter de 8 heures à 10 heures environ 500 feux de joie, qui formaient comme une couronne d'étoiles à la base du roi des monts.

Le bourg de Schwytz brillait comme un écrin de diamants; les petits Mythen étaient illuminés. Les détonations incessantes des canons et des mortiers achevaient de manifester la joie de la population.

Nidwald. Toutes les communes de ce demi-canton ont célébré le 50e anniversaire épiscopal de Pie IX. A Stanz, le carillon solennel de toutes les cloches et les détonations de l'artillerie ont salué l'aurore de ce beau jour. La musique militaire parcourait les rues en même temps. Le service religieux a été célébré avec un éclat inaccoutumé et suivi du *Te Deum*.

A 8 heures du soir, au premier coup de canon, toutes les hauteurs se sont couronnées en un clin d'œil de feux de joie. Une foule énorme circulait dans les rues de Stanz illuminées. L'église était décorée d'un magnifique portrait de Pie IX dû au pinceau de Deschwanden.

Pour terminer la fête, le portrait de Pie IX a été illuminé de feux de bengale de diverses couleurs, au milieu des acclamations enthousiastes des spectateurs.

Obwald. — De bonne heure les canons ont tonné du haut du Landerberg et ont annoncé à tout le pays ce beau jour de fête. Des détonations de mortiers ont répondu dans toutes les communes.

Le soir, feux de joie sur les montagnes s'étageant et s'élevant jusqu'aux plus hauts sommets. Du Landenberg on en comptait 24. Du Brunigon en apercevait plus de 50. Le lac de Sarnen portait lui aussi des flammes pétillantes sur sa surface liquide.

Du haut du Landerberg brillait une grande croix de lumières avec le glorieux nom de Pie IX inscrit des deux côtés. De la même hauteur on lançait des fusées et on allumait des soleils en couleurs magnifiques, salués par les applaudissements des spectateurs.

Au moment où tout s'éteignait sur le Landerberg, voici le tour de l'église paroissiale qui apparaît tout à coup comme noyée dans la lumière féerique des feux de bengale. Tout le bourg était illuminé. Le pensionnat du Bienheureux Nicolas de Flüe s'est particulièrement distingué. Dès la veille, la façade était pavoisée, et la bannière des étudiants suisses flottait au sommet du toit.

Uri. Ici encore les populations ont célébré avec joie le jubilé épiscopal de Pie IX. De bonne heure, le bruit du canon a frappé les échos, et le soir, des feux ont été allumés partout dans les plaines et sur les montagnes.

Altorf était illuminé, pour la première fois, dit-on, depuis que ce bourg existe. Cet essai a parfaitement réussi. Les RR. PP. Capucins se sont surtout signalés. Feux d'artifice; foule nombreuse dans les rues.

Le gouvernement d'Uri a envoyé au Saint-Père un télégramme en latin pour le féliciter et demander sa bénédiction. L'Hôtel-de-Ville était brillamment illuminé. Le nom de Pie IX resplendissait sur le balcon.

En général les Alpes des cantons catholiques ont été splendides. Toutes étaient illuminées, jusqu'au Pilate, et même des glaciers. De vrais tours de force ont été faits pour grimper à ces hauteurs et y porter le bois nécessaire aux feux de joie.

(La fin au prochain numéro.)

CORRESPONDANCES.

Session des Chambres fédérales.

Berne, 11 juin.

Le Conseil national a perdu toute sa séance d'aujourd'hui à entendre le développement d'une motion de M. *Joos* (Schaffhouse) invitant le Conseil fédéral à étudier la question de l'établissement d'une colonie suisse dans la République argentine, où l'on céderait des terres en grande quantité et à des conditions très-avantageuses, M. Joos a sur ce point des renseignements personnels très positifs.

Le député schaffhousois a développé longuement sa motion, exposant à son point de vue l'état social de la Suisse, la ruine imminente de nos industries et de notre commerce d'exportation; les avantages d'une émigration organisée et demeurant sous le contrôle de la mère patrie. Toutes les nations florissantes ont voué leurs soins à la colonisation.

M. le Dr *Frey* (Bâle-Campagne) a amendé la motion de M. Joos, en invitant le conseil fédéral à faire rapport sur la question de compétence, et sur l'opportunité de s'engager dans une affaire dont les conséquences peuvent être des plus graves.

M. *Aepli* propose en premier lieu le rejet de la motion du Dr Joos. Il ne connaît, dans l'histoire tant ancienne que moderne, pas un seul peuple dépourvu de marine, qui ait voué ses soins à la colonisation dans les pays d'outre mer.

La proposition du Dr Frey a été adoptée par 40 voix contre 37, et celle de M. Joos, rejetée par 44 voix contre 27.

Le conseil des Etats a discuté et adopté les 5 premiers articles du projet de loi sur les droits civils des Suisses établis ou en séjour.

CONFÉDÉRATION.

Le conseil d'administration du Central, réuni le 5 juin à Olten, a approuvé le rap-

---

20 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*.

SECONDE PARTIE

PIA LA SAN PIETRINA

PAR

A. DE LAMOTHE

Scènes de la vie romaine

sous le pontificat de PIE IX.

Pendant huit jours, il fut encore question de lui, puis l'attention se porta d'un autre côté et il put, à ses heures de repas, s'étendre au soleil sur la plate-forme, en grignotant des lupins sans qu'aucun touriste songeât même à le remarquer.

Peu à peu tout rentra dans l'ordre matériel, les soldats demeurèrent dans Rome pour y tenir garnison contre la révolution, mais des mois se passèrent et le Souverain-Pontife ne revenait pas.

Tout semblait fini, tout aurait dû l'être par le triomphe de nos armes. Toute l'Europe, le monde entier en était si persuadé que les transports de joie furent unanimes, au premier moment, mais ensuite, quand on s'aperçut que la même main qui avait terrassé la révolution se tendait vers elle pour la relever, il se fit un grand silence et de vagues rumeurs circulèrent, annonçant partout que si le Saint-Père rentrait à Rome, ce ne serait qu'en signant une abdication partielle.

Les amis de la politique à bascule voulaient satisfaire tous les partis; leurs tergiversations n'aboutirent qu'à mécontenter les deux camps.

Mais ce fut en vain que ceux là-même que la Providence avait contraints à délivrer Rome de Mazzini, essayèrent d'arracher au pape des concessions en faveur des ennemis de l'Eglise, Pie IX fut inébranlable. Homme du devoir et de la justice, à toutes les supplications des diplomates il répondit comme il avait répondu aux émeutiers de la Jeune-Italie : *Non posso, non debbo, non voglio :* Je ne puis pas, je ne dois pas, je ne veux pas.

Vis-à-vis de ses amis, comme en face de ses ennemis, l'exilé de Gaëte ne connaissait qu'une puissance, le devoir.

A celle-là seule il obéissait.

Cette héroïque résistance prolongeait son exil.

En attendant la fin de ce qu'ils appelaient le schisme, les san Pietrini avaient repris *leurs fonctions.*

Christophoro passait ses journées à brosser, épousseter ses lions de Canova, ses sculptures, à balayer sa sacristie, et surtout à prier sur le tombeau de saint Pierre; Andréa avait repris possession de son dôme et y travaillait avec Raphaël, dont les cheveux étaient moins longs et moins blonds que dans sa première enfance, les joues moins rouges, mais qui, même dans cet âge de transition qui est en général l'âge disgracieux, avait déjà cette beauté plus virile, à laquelle chaque année devait ajouter.

Moins préoccupé par les événements, son père l'étudiait avec plus de soin et, en le regardant, *ne pouvait* s'empêcher de trembler pour l'avenir.

— S'il penche vers le bien, se disait-il, ce sera un saint, s'il se laisse aller au mal, ce sera un démon.

L'enfant ne paraissait pourtant pas, à première vue, devoir inspirer tant d'inquiétudes; doux et timide, il parlait peu, obéissait facilement, et son grand œil bleu avait à la fois quelque chose de si vague, qu'on eût dit qu'il regardait dans un autre monde; mais sous cette apparente langueur, la passion se cachait ardente comme l'étincelle qui dort sous la cendre.

Pendant qu'Angelo vivait du corps et d'une manière purement extérieure, Raphaël vivait en dedans, et était tout imagination, rêve, poésie; s'il aimait son dôme ce n'était pas pour le dôme lui-même, mais pour le ciel bleu, le soleil d'or, la mer scintillante à l'horizon, les vastes espaces, les montagnes bleuâtres, les espaces immenses.

Sa facilité pour l'étude eût été incroyable; si parfois il eût pu fixer son imagination, un trait d'héroïsme, une anecdote glorieuse, un livre, il jetaient dans la rêverie et, oubliant, le lisait, il poursuivait l'idée dans les nuages, s'exhaltait, se faisait de tout un poème dans lequel par instinct plus que par vanité, il jouait le premier rôle.

Les proclamations républicaines, si pleines de mots sonores, lui avaient fait beaucoup de mal en éveillant chez lui cet enthousiasme à la fois faux et sincère qui produit sur le jeune homme le même effet que le son du clairon sur un cheval dans la mêlée.

Il se grisait avec les mots de patriotisme, patrie république, comme un autre avec des liqueurs fortes. Les fumées lui en montaient à la tête et son héroïsme touchait alors à la folie.

Pour dompter cette nature *si doucement* indomptée il aurait fallu une main à la fois légère et ferme, une direction savante, pleine de prudence. Andréa sentait qu'il n'était pas le maître qu'il aurait fallu à son fils auquel la morale terre à terre de Christophoro passait sous ses pieds.

Moins brillant, Angelo était plus solide.

Brave, quelquefois jusqu'à la brutalité, ardent, batailleur, les yeux brillants, les bras toujour prêts à agir, il suivit opiniâtrément la voie choisie, et celle dans laquelle il était entré se trouvant la bonne, il marchait droit devant lui. L'étude l'ennuyait, mais il y suppléait par le bon sens, se passionnant difficilement, et avait dans les idées quelque chose de carré comme dans la tête. Aussi positif que son frère l'était peu, il avait gagné à voir à l'œuvre la République garibaldienne de prendre toutes les républiques en horreur.

port de gestion et les comptes qui seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires du 26 juin, ainsi que l'ordre du jour pour cette assemblée, et a décidé de ne pas repourvoir pour le moment la place devenue vacante par le décès de M. Salvador, de Paris, membre du conseil d'administration. Il ressort des comptes, qu'après un versement de 480,000 francs au fond de renouvellement, les recettes de l'exploitation s'élèvent à quatorze millions 861,103 francs. Le produit net est donc de 3,272,485 francs. Il sera payé aux actionnaires un dividende de 22 fr. 50 par action.

Le Conseil a également pris connaissance du rapport annuel et des comptes de l'exercice de 1876 pour les lignes du sud de l'Argovie et de Wohlen-Bremgarten et approuvé une convention avec le National suisse relative à sa jonction au Central, près de Zofingue.

NOUVELLES DES CANTONS

Berne. — Nous empruntons au *Pays* une lettre que Sa Grandeur Mgr l'évêque de Bâle vient d'adresser, au nom de Notre Saint-Père le Pape, à l'Association des dames catholiques de Porrentruy :

« *Aux Dames de l'Association suisse de Pie IX, à Porrentruy.*

« Mesdames,

« Avant mon départ pour la Ville éternelle, au commencement du mois de mai, vous m'avez prié de remettre au Saint-Père une lettre au nom des dames de Porrentruy, de l'Association suisse de Pie IX. C'est avec joie que je me suis acquitté de votre commission, dès la première audience que Sa Sainteté a daigné m'accorder.

« Le Souverain-Pontife a été bien touché des sentiments de foi et de piété filiale exprimés dans votre lettre. Il a bien voulu me donner l'ordre de vous répondre en son nom, car vous pouvez bien penser que les foules, qui se pressent chaque jour au Vatican, absorbent tous ses moments.

« Le Saint-Père m'a donc chargé de vous dire qu'il vous remercie des félicitations et des vœux que vous lui avez adressés à l'occasion de son jubilé.

« Il vous félicite à son tour de ce que, malgré tous les efforts du schisme, de l'hérésie et de l'incrédulité, vous êtes demeurées constamment fidèles au Vicaire de Jésus-Christ. Pie IX vous exhorte à la persévérance, vous assurant que la Providence veille sur vous et vos familles et qu'elle vous donnera toutes les grâces dont vous avez besoin pour triompher des ruses, de la perfidie et des violences de la persécution religieuse dans le Jura.

« Le Pape avertit en outre toutes vos pieuses associées et toutes les mères chrétiennes de veiller sur leurs enfants; de les tenir éloignés des écoles de perdition, des intrus et des prêtres prévaricateurs qui, violant leurs serments et trahissant l'Église, ont embrassé le schisme et s'efforcent d'entraîner le peuple catholique dans leurs erreurs et loin du bercail du Christ. Il veut que chacune sache qu'il n'est permis à aucun catholique d'assister aux cérémonies des schismatiques, ni de recourir aux intrus, qu'ils se prétendent prêtres, curés ou évêques, pour recevoir les sacrements, qui, administrés par eux, sont ou nuls et toujours sacrilèges. Il rappelle aux mères de famille qu'elles sont chargées devant Dieu des âmes de leurs enfants et qu'elles devront lui en rendre compte un jour.

« Enfin Pie IX vous fait savoir que sa sollicitude s'étend particulièrement aux membres de votre association et aux mères chrétiennes du Jura, et qu'il vous accorde à toutes, d'un cœur paternel, et vous souhaitant toutes les faveurs célestes, la bénédiction apostolique.

« Pour moi, votre évêque, je n'ai rien à ajouter aux salutaires conseils du Pasteur des pasteurs. Je prie le Seigneur qu'il vous accorde la grâce de les mettre en pratique, et, me recommandant à vos prières, je vous offre l'expression des sentiments les plus respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Mesdames,

Votre humble et dévoué serviteur.

† EUGÈNE, *Evêque de Bâle.* »

« Rome, le 25 mai 1877. »

Grisons. — Comme dans la plupart des communes du Domleschg et du Heinzenberg, il y a eu dans les cercles de Rheinwald et Schams des assemblées qui ont décidé de proposer aux landsgemeinden de voter une subvention pour la construction d'une ligne de vallée Chur-Thusis. Une assemblée, à Schams, s'est arrêtée au chiffre de 40,000 fr.; celle qui a eu lieu à Splügen à 20,000 fr.; mais pour le cas seulement où l'on construirait aussi le tronçon Lecco-Clèves.

Argovie. — Le 2 juin dernier comme un train s'approchait de la station de Niederwyl, un cheval, effrayé par le bruit, franchit la barrière et vint se placer au travers de la voie avec le char auquel il était attelé. La fille du garde-voie, qui faisait le service ce jour-là, se jeta à la tête du cheval et réussit à l'éloigner, mais au même moment un enfant qui se trouvait sur le char tomba. Il allait être écrasé, mais la courageuse jeune fille, sans songer au danger, se précipita, saisit l'enfant et réussit à l'enlever et à l'arracher ainsi à la mort

Appenzell (Rh.-Ext.). — Le premier pas vient d'être fait dans le sens de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Le Conseil d'Etat a invité les assemblées de paroisse à désigner des députés qui seront appelés à la réorganisation de l'Eglise ou sa fondation sur de nouvelles bases.

Valais. — On lit dans le *Confédéré:*

« Dans un village du district de Loèche, un tireur qui prenait part à un excercice du dimanche, a déchargé à bout portant son pëabody sur un de ses camarades, placé à deux pas de lui. Il n'a pas été réclamé de poursuites contre l'auteur de cet acte d'imprudence ; la victime a expiré un moment après.

» Dans un autre hameau du district de Viége, une femme a été si gravement contusionnée par les brûlures occasionnées par l'inflammation de ses vêtements par la naphtaline, qu'elle a succombé après trois jours à d'atroces souffrances.

« A Martigny, au moment où l'ouragan de vendredi éclatait, un ouvrier italien qui se rendait à l'ouvrage est allé s'abriter sous une espèce de hangar, qui, battu par le vent, n'a pas tardé à s'écrouler, écrasant le malheureux sous son poids. »

Genève. — Nous apprenons qu'au commencement de ce mois, une conférence a eu lieu à Genève entre les délégués de diverses administrations de chemins de fer autrichiennes et suisses, pour s'occuper de l'organisation d'un service direct de marchandises entre la France et la Russie. En attendant l'établissement de tarifs directs entre les gares russes et les gares françaises, tarifs auxquels la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée paraît disposée à donner les mains, mais qui ne pourront être créés que dans quelques mois, il a été décidé de mettre en vigueur à bref délai des tarifs de *réexpédition* de Genève et de Verrières-transit pour les principales destinations françaises, semblables à ceux qui existent déjà de Genève et Verrières-transit pour la Russie. Il suffira donc de souder les prix de ces deux tarifs pour calculer exactement les frais de transport d'un point de la France à un point de la Russie, et *vice-versâ*. La compagnie de la Suisse-Occidentale, qui avait élaboré les projets des nouveaux tarifs, a été chargée d'y donner suite.

Dans un moment où les relations avec la Russie sont entravées par la guerre, ces nouvelles facilités ont un double prix pour le commerce en général. Il n'est pas sans intérêt pour la Suisse en particulier de servir de route commerciale entre les grands pays qui l'avoisinent et d'attirer sur ses voies ferrées un mouvement de transit qui tend à prendre chaque jour plus d'importance.

CANTON DE FRIBOURG.

LES PÈLERINS FRIBOURGEOIS

A NOTRE-DAME DES ERMITES.

(Correspondance.)

(Suite.)

Nous devons encore aux pèlerins la fin du discours de M. Kleiser. Continuant à montrer l'intervention de la Sainte-Vierge dans les grandes circonstances de la vie de Pie IX, M. Kleiser rappelle la grâce que la Sainte-Vierge, mère de grâces, a obtenue au monde en lui donnant le Concile et par le Concile le dogme de l'*Infaillibilité pontificale*. Ici l'orateur établit un parallèle lumineux entre le dogme de l'Immaculée Conception et celui de l'Infaillibilité. L'Immaculée Conception doit rétablir la pureté dans les cœurs; l'Infaillibilité doit refaire la pureté dans les intelligences. La première fait une guerre à outrance au péché; la seconde ne laisse aucune erreur debout. L'Immaculée Conception signifie pleine de grâces, point de péché ; l'Infaillibilité signifie plein de vérité, vérité pure et intégrale, point d'erreur.

Toutes les deux écraseront la tête du serpent, sans trêve ni concessions à Satan; toutes les deux fouleront aux pieds le monde, sans souci de l'opinion publique et des maximes mondaines qui dirigent les hommes. L'*Infaillibilité* c'est l'*opinion de Dieu* écrasant l'*opinion publique*: ce sont les maximes de l'éternité confondant les maximes de ce monde.

A son tour, l'Immaculée Conception est la vie de Dieu dans les âmes, vie qui fait la guerre à la vie du monde.

Infaillibilité, Immaculée Conception, deux colonnes majestueuses, deux phares lumineux qui immortaliseront la vie de Pie IX: les deux plus grandes grâces données par la Providence à notre siècle. Que toutes les intelligences et tous les cœurs se purifient au creuset de ces deux dogmes; que ces deux vérités se fassent en quelque sorte chair en nous et se réalisent dans nos actes, dans les manifestations de notre esprit comme dans celles de notre cœur.

2. C'est pourquoi il faut aimer et vénérer la sainte Vierge. Notre-Dame des Ermites est aussi appelée la Reine des anges. Les anges sont les esprits les plus purs, mais la sainte Vierge, qui est la Reine des anges, reine des Chérubins et des Séraphins, est plus pure que les anges, elle est la plus pure des créatures. Elle a elle-même consacré cette église des Ermites avec les anges; mais elle n'a pas seulement béni ce sanctuaire, elle continue encore à bénir les temples vivants qui viennent ici comme pèlerins.

Nous voulons donc promettre à Notre-Dame des Ermites, premièrement, d'être toujours des temples vivants du Saint-Esprit, des maisons d'or pur où peut résider le Roi des rois Jésus-Christ; offrons-lui nos cœurs comme un sacrifice vivant allumé par les flammes du Sacré-Cœur. Un cœur pur est un cœur catholique ; vive la restauration des cœurs par le dogme de l'Immaculée Conception.

Nous promettons, secondement, d'être fidèlement attachés à la *vérité intégrale*, au Saint-Siége; nous promettons d'aimer l'infaillibilité, d'aimer Pie IX, d'affermir la pureté de notre esprit. Satan a jeté de la poussière, il a semé des erreurs dans beaucoup d'intelligences; notre siècle est surtout le siècle des vérités diminuées; jamais on n'a vu tant d'efforts et de ruses pour mêler l'erreur à la vérité. Mais Pie IX, s'inspirant de l'esprit de la Sainte Vierge, a lutté contre les erreurs modernes en proclamant le Syllabus, cette solennelle affirmation de la vérité éternelle. Guerre aux erreurs, guerre au péché! Renouvelons donc, devant Notre-Dame des Ermites, notre résolution de rejeter tout ce que Pie IX rejette ; demandons à la sainte Vierge qui a écrasé le serpent de l'erreur et du mal de ne jamais faiblir dans nos combats. Aimons la vérité intégrale, la restauration des esprits par le dogme de l'Infaillibilité.

Le P. Canisius, le bienheureux protecteur du canton de Fribourg, a fait souvent le pèlerinage des Ermites ; l'histoire de sa vie atteste sa grande dévotion à la sainte Vierge, surtout à l'Immaculée Conception qu'il a prêchée partout. En même temps il a fait preuve d'inaltérable dévouement au siége de Rome, chassant les erreurs partout où il les rencontrait, instruisant les peuples et leur apprenant à garder le dépôt intact des vérités catholiques.

Pèlerins de Fribourg, faites aussi la promesse de suivre et d'imiter le Bienheureux Père Canisius qui a conservé la foi catholique dans votre cher canton ; prenez la résolution d'aimer comme lui la sainte Vierge, de prier le chapelet dans vos familles, de lutter comme lui contre les erreurs qui se glissent dans les esprits, qui cherchent à s'insinuer parfois chez les meilleurs chrétiens ; promettez de suivre et d'aimer Pie IX notre Père dans la foi, le Pontife infaillible qui a écrasé les erreurs modernes ; soyons des imitateurs de la sainte Vierge, de Pie IX, du B. P. Canisius; que la bénédiction de la sainte Vierge, de Pie IX, du B. P. Canisius descende dans vos âmes, sur vos familles, vos amis, sur tout le canton de Fribourg.

—

Jeudi passé, un paysan de Charmey, L. R., revenant de Bulle, fut accosté sur la grand'route, dans la forêt de Bouleyres, par deux individus qui lui mirent chacun un pistolet sous le nez en lui criant « halte. » Sans se déconcerter, R. empoigna celui qui était le plus à sa portée et le terrassa ; pendant cette lutte, deux coups de feu partent sans l'atteindre. Les brigands se mirent alors à frapper leur victime à coups de couteau dans les reins. R. allait succomber, lorsque deux individus qui suivaient la même route, ayant entendu la décharge et les cris de R., se mirent aussi à crier. Les deux assassins, craignant d'être découverts, lâchèrent

---

L'abbé Ferrari qui, depuis son retour, avait voulu se charger de leur instruction, disait à Andréa :

— Je crois que de vos deux enfants aucun n'entrera dans l'Eglise, et vraiment j'en suis presque bien aise. Avec sa tête réfléchie en apparence et son imagination mobile qui toujours flotte, Raphaël deviendrait facilement un grand orateur, mais ferait un très-médiocre théologien, tandis qu'Angelo qui, à la rigueur, pourrait devenir un grand théologien, ne pourrait jamais prêcher convenablement.

— Si ce n'est pas leur vocation, ce n'est pas moi qui les forcerai à entrer dans les ordres, répondit le san Pietrino. Par naissance, ils font partie de notre corporation; Raphaël fera un bon plombier, Angelo travaillera aux vitraux.

— Peut-être, reprit l'abbé, le contraire vaudrait-il mieux.

— Comment, le contraire ?

— Oui, à votre place, j'essaierais de pousser Raphaël dans la peinture ; il a du goût de l'imagination et il réussirait.

— Je ne voudrais pas l'éloigner de moi, il a besoin de direction, et vous savez, presque tous ces artistes finissent par mal tourner.

— Il y a des uns et des autres. Pourquoi, par exemple, ne pas lui faire apprendre la mosaïque ?

— C'est cher et il faut des protections.

— Il sera facile d'en trouver; voulez-vous que je m'en occupe ?

— Si notre Saint-Père ne revient pas, c'est une école perdue.

— Notre Saint-Père reviendra.

— Vous croyez ?

— J'en suis sûr.

— Il accepte donc des condition ?

— Non, il les refuse.

— Alors, il ne revient pas.

— Au contraire, il revient; hier encore j'ai vu une lettre adressée de Portici au cardinal Castracane, dans laquelle un de ses amis lui écrit que le gouvernement français renonçant à rien demander de ce que Sa Sainteté a cru de son devoir de refuser, lui a envoyé un archevêque français, Mgr Dupont, pour l'engager à revenir dans Rome le plus tôt possible.

— Certes ! ce serait bien heureux ; pensez-vous que notre bien-aimé Pie IX y consente ?

— Je le suppose ; du reste, tout dépend des habitants.

— Alors, Sa Sainteté n'a qu'à arriver.

— Vous pensez ?

— Pourquoi pas ? Tout le monde ne désire que cela.

— Je voudrais le croire, mais j'ai entendu dire que depuis les négociations entamées en faveur des prétendues réformes à obtenir, beaucoup de fugitifs ont repris courage et sont rentrés avec des passeports anglais, pour s'organiser de nouveau et voir s'il n'y aurait pas moyen de recommencer la révolution.

— En effet, j'ai entendu parler de quelques réunions secrètes dans le quartier dei Monti, et Christophoro, toujours à l'affût des nouvelles, m'a assuré que le spacio di vino de la stada della Scrofa vient d'être ouvert de nouveau.

— Sa Sainteté doit être informée de tout cela, reprit l'abbé, car dans la même lettre, on ajoute que l'archevêque était reparti presque aussitôt pour Rome afin de s'entendre avec le général en chef. Seulement ne parlez pas de cela, il est inutile que le bruit se répande trop vite.

Andréa promit le secret, en faisant exception pour sa femme qui déjà avait fait ses preuves de discrétion, et retourna au borgho, sa journée achevée.

Il trouva Angélica causant vivement dans la rue avec Anna et plusieurs femmes du voisinage.

— Bonne nouvelle ! s'écria-t-elle, du plus loin qu'elle l'aperçut, bonne nouvelle! Arrive vite.

Il hâta le pas, intrigué.

— Notre Saint-Père va enfin venir, dit la Transtévérine; un archevêque qui, ce matin, a célébré la messe sur le tombeau de saint Pierre, a dit, en sortant, à un officier qui l'accompagneait, en visitant la salle dans laquelle est déposée la *sedia gestatoria :*

— « Vous êtes bien heureux, mon cher commandant, vous qui désiriez tant voir une fête à Saint-Pierre, vous allez assister à la rentrée triomphante de Pie IX. »

— Vraiment ! fit Andréa.

(A suivre.)

leur proie, sans avoir le temps de la dépouiller, et s'enfuirent dans la forêt. A leur vêtement *et à leur figure bronzée, on suppose* que les auteurs de ce crime sont italiens.

R. a perdu beaucoup de sang, cependant il a eu la bonne chance de ne pas recevoir de blessures très-dangereuses.

(Chroniqueur.)

—

Aujourd'hui; la correspondance de Paris n'est pas arrivée à l'heure habituelle. On parle d'un grave accident de chemin de fer survenu à *ou vers Pontarlier.*

NOUVELLES DE L'ETRANGER.

Lettres de Paris.

(*Correspondance particulière de la* Liberté).

—

Paris, 9 juin 1877.

Vous avez pu remarquer la réserve que j'ai cru devoir observer pendant les négociations entre la droite royaliste et le gouvernement; j'ai voulu éviter tout reproche d'avoir compromis par des renseignements précipités, ces négociations si importantes dans la grave crise que nous traversons.

Je crois pouvoir maintenant vous raconter la marche des négociations engagées depuis huit jours.

Après plusieurs conférences entre les principaux membres de la droite du Sénat et de la Chambre des députés sur les bases d'un accord avec le gouvernement actuel du maréchal de Mac-Mahon, *les trois bases* suivantes avaient été adoptées:

1° Une part dans les candidatures électorales proportionnelle à l'importance du groupe légitimiste dans le Sénat;

2° La même part proportionnelle dans les nominations administratives;

3° La même part proportionnelle dans le ministère. MM. Chesnelong, de la Monneraye, de Rodez-Bénavent, Belcastel, Kolb-Bernard sénateurs, furent chargés de présenter au gouvernement les conditions auxquelles il lui était possible d'obtenir le concours des royalistes.

Le 6 juin, les cinq délégués eurent une conférence avec le duc de Broglie, M. de Fourtou et le vicomte de Meaux. Ils exposèrent *les motifs qui* avaient décidé la droite royaliste à ne donner son concours au gouvernement que sur les *bases* d'un accord qui assurerait toutes garanties pour la part d'influence qui doit revenir au groupe politique qui représente le plus activement les intérêts conservateurs du pays.

La principale objection des ministres a porté sur l'entrée d'un membre légitimiste dans le cabinet, objection qui n'a nullement été présentée avec un caractère désobligeant; *mais*, dans les circonstances du moment, toute modification ministérielle aurait des inconvénients dont le parti légitimiste lui-même ne profiterait pas. Les deux autres conditions étaient acceptées en principe.

Les cinq délégués ont insisté surtout pour que rien ne fût changé aux pouvoirs du maréchal, tels qu'ils ont été constitués le 20 novembre 1873; il ne devait être question, dans la lutte électorale, ni de prorogation des pouvoirs du maréchal, ni de présidence à vie. Les ministres protestèrent qu'il n'y avait aucun projet de ce genre dans le programme du ministère du 16 mai.

Le lendemain, 7 juin, les cinq délégués furent reçus à l'Elysée par le maréchal de Mac-Mahon auquel ils firent le même exposé et les mêmes déclarations. Le maréchal, avec une loyauté parfaite, tint le même langage que ses ministres.

Vous connaissez maintenant la note publiée ce soir, par l'*Union*, et qui confirme que la déclaration faite par le maréchal et les ministres donne satisfaction aux exigences légitimes et si modérées de la droite royaliste.

Nous aimons à croire, que les *garanties* réclamées par nos amis et accordées par le gouvernement du maréchal seront loyalement exécutées.

Le *Moniteur* du *Puy-de-Dôme*, ancien organe officiel de la préfecture sous l'Empire, redevenu officieux sous les ministres Marcère-Simon, a eu pendant cinq ans (de 1871 à 1876) pour rédacteur en chef un nommé Aimé Mauduit, lequel n'était autre qu'un ex-capitaine d'état-major de la commune condamné comme tel, par contumace, le 17 décembre 1872, par le 6e conseil de guerre, à la déportation dans une enceinte fortifiée.

Cet individu avait quitté Clermont l'année dernière pour entrer au *Courrier de France* de M. Guyot-Montpayroux. Ce n'est qu'au commencement de cette année qu'averti par un ami complaisant il s'enfuit en Belgique pour échapper aux recherches de la police.

Mais la présence de M. Méline au ministère de la justice lui avait fait espérer, sinon une amnistie, du moins une commutation de peine; dans ce but il fit demander au trop célèbre sous-secrétaire d'Etat, par quelques uns de ses amis, s'il pouvait compter sur une issue favorable, au cas où il consentirait à venir purger sa contumace.

L'acte du 16 mai a interrompu ces négociations qui, sans cela, eussent peut-être abouti.

C'est à l'appui d'un tel homme que la députation républicaine doit en grande partie **son élection de l'an dernier, voilà qui est flatteur pour elle.**

Lettres de Rome.

(*Correspondance particulière de la* LIBERTÉ

—

Rome, le 7 juin 1877.

Des pèlerins polonais de l'Autriche et de l'Allemagne ont été reçus hier en audience spéciale par le souverain Pontife. Ceux de leurs frères qui se trouvent assujettis à la domination russe n'ont pu se joindre à eux que par le moyen de représentants de leur contrée établis à Rome.

Cette députation, composée d'environ 150 personnes, a été *présentée au Saint-Père par* le plus illustre témoin des souffrances de la Pologne, l'Em. cardinal Ledochowski. On remarquait dans l'assistance le prince Constantin Czartoryski, le prince Ferdinand Radziwill, le prince Fablonowski, les comtes Clapcowski, Lubienski, Potocki, Zoltowski, etc., plusieurs desquels portaient leur magnifique *costume national.*

La bannière de la *Pologne*, en velours cramoisi, brodée d'or et d'argent, flottait à la tête du pèlerinage. Sur cette bannière resplendissait la miraculeuse image de Notre-Dame de Czestochowa, dont une copie en argent, enrichie de pierreries, a été offerte au Souverain-Pontife avec les autres dons des pèlerins.

Dans le discours que Sa Sainteté a adressé aux *Polonais*, on a surtout remarqué ces paroles: Priez pour vos persécuteurs, afin qu'ils viennent à résipiscence... car je vous dis que, s'ils ne veulent pas écouter la voix de la grâce, vos prières retomberont sur leurs têtes comme des charbons ardents; — et aussi ces autres paroles: Ce n'est point par la violence que l'on triomphe des persécutions, mais par la prière, par la fermeté, par le courage, en un mot par tous les moyens qui sont légitimement en notre pouvoir et dont la prudence conseille l'emploi.

Aujourd'hui une même audience réunissait dans la salle du Consistoire les pèlerins de l'Irlande, de la Dalmatie et du Tyrol autrichien et ceux de l'Ile de *Malte.*

Les pèlerins irlandais étaient présentés par LL. EE. l'archevêque de Dublin, le cardinal Cullen; ceux de la *Dalmatie* et du Tyrol avaient à leur tête LL. GG. Mgr Maupas, archevêque de Zara, et Mgr Fosco, évêque de Sebenico; enfin S. G. Mgr Grech, évêque de Gozo, présidait les pèlerins maltais.

Après avoir écouté les Adresses et reçu les offrandes de ces différentes députations, le Souverain Pontife a répondu en opposant ce grand mouvement des pèlerinages à l'esprit d'indifférence religieuse dont ces pèlerinages mêmes ont triomphé. Il a parlé aussi du triomphe remporté sur le respect humain. C'est le temps, a-t-il dit, où tous les enfants de l'Eglise doivent savoir jeter au monde ce cri de foi: *Je suis chrétien!*

En même temps qu'il a accordé, hier et aujourd'hui, ces grandes audiences, le Saint-Père a *trouvé* le moyen de se prodiguer aux nombreuses députations des cités italiennes qui étaient représentées en masse aux réceptions solennelles du 3 et du 4 juin. Mais ici il faut se borner à une simple énumération.

Hier, ont été reçues les députations d'Udine, de Brescia, de Milan, de Viterbe, de Gubbio, de Lugo, de Civitacastellana, ainsi que des pèlerins de *Corfou*, de *Zante* et de Céfalonie, et des pèlerins français du diocèse de la Rochelle.

Aujourd'hui, dans les différentes salles que le Saint-Père a traversées avant d'arriver à celle du Consistoire, étaient rangées des députations de Plaisance, de Lucca, de Faenza, d'Arezzo, de Padoue, de Narni, de Macerata et de Tolentino, et des pèlerins arrivés de Buenos-Ayres, sous la conduite du métropolitain de cette ville, S. G. Mgr Aneyros.

Chacune de ces députations apportait de riches offrandes. Les pèlerins italiens ont offert plus de deux cent mille francs, sans compter les 102,000 recueillis par l'*Unità cattolica*, ni les présents qu'ils ont envoyés à l'Exposition vaticane et parmi lesquels on remarque surtout le magnifique fac-simile en or des chaînes de saint Pierre.

Le comte et la comtesse de Chambord ont fait parvenir au Souverain Pontife, par l'intermédiaire de leur parente, la princesse Dona Francesca Massimo, une somme de 20,000 fr. en or, à titre d'offrande extraordinaire pour le jubilé épiscopal. On sait que l'offrande ordinaire et annuelle que le comte de Chambord envoie au Saint-Père est de 10,000 fr.

Le Souverain Pontife a daigné conférer la grand' croix de son Ordre Pie, à S. Exc. M. le maréchal de *Mac-Mahon*, président de la République française, et à S. Exc. M. le comte Larisch-Mœnich, qui a porté une lettre autographe de félicitations de S. M. l'empereur François-Joseph.

—

Rome, 9 juin.

Le Souverain Pontife a reçu, hier matin, *les cardinaux et les prélats consulteurs de la* Sacrée Congrégation des Rites, en présence desquels il a promulgué un décret concernant la cause de la *béatification* du vénérable Gérard Maiella, frère profès, de la Congrégation des Rédemptoristes, et contemporain de saint Alphonse-de-Liguori, fondateur de cette congrégation. Par ce décret, le Souverain Pontife a confirmé le jugement *de la Congrégation des Rites sur l'héroïcité* des vertus que le vénérable Gérard Maiella a pratiquées durant sa vie. En même temps, il a déclaré que la Sacrée Congrégation est autorisée à poursuivre cette cause pour le procès spécial relatif aux miracles.

Aussitôt après la promulgation de ce décret, le Rme P. Mauron, supérieur général des Rédemptoristes, et plusieurs de ses religieux, ont été admis à exprimer leurs remerciements au Saint-Père.

Sa Sainteté a répondu en parlant du grand triomphe spirituel que l'Eglise remporte aujourd'hui par les démonstrations unanimes et imposantes de la foi des fidèles. Il a cité ce mot de l'apôtre saint Jean: *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.* Cette victoire, a-t-il dit, est d'autant plus éclatante que l'Eglise est opprimée davantage. Le Saint-Père a ajouté que c'est là un signe de la puissante protection de la Vierge Marie, des autres saints patrons de l'Eglise, et, peut-être aussi, de ce vénérable serviteur de Dieu dont le Saint-Siége vient de reconnaître l'héroïcité de ses vertus.

Une séance académique très-solennelle a *eu lieu, le 7, au collége de la Propagande*, en l'honneur du jubilé épiscopal de Pie IX. Les lévites de toutes les parties du monde, qui sont accueillis et instruits dans ce collége, ont célébré les gloires du présent jubilé *en quarante-quatre langues* différentes, *depuis* l'hébreu, *le chaldéen, le turc, jusqu'au* français et à l'italien. C'était une de ces fêtes grandioses, que l'on ne voit qu'à *Rome et qui étalent avec une magnificence* incomparable le spectacle de la diversité des peuples dans l'unité de la foi. Cette séance académique était présidée par le préfet même de la Propagande, l'Em. cardinal Franchi, auprès duquel avaient pris place plusieurs autres cardinaux, un grand nombre d'évêques et de fidèles de l'Italie et de l'étranger.

L'Exposition vaticane vient d'être fermée au public par ordre du Saint-Père, à la suite des désordres qu'y ont provoqués certains *libéraux*.... toujours prêts à abuser de l'hospitalité pour afficher leur esprit d'intolérance. Ils s'étaient présentés au Vatican munis de billets pour visiter l'exposition et on a eu la gracieuseté de les y admettre sans rechercher comment ils avaient pu se procurer les billets. Mais, loin de correspondre à cette gracieuseté, ils en ont abusé pour faire un vacarme qui a jeté l'émoi au milieu de la foule des visiteurs. Ils ont bien *mérité que les portes* de l'Exposition leur fussent désormais fermées.

Il y aura demain, à Rome, une grande lutte électorale entre les catholiques et les *révolutionnaires pour le choix de 12 conseillers* provinciaux, destinés à renouveler un tiers de la municipalité de Rome. Les catholiques sont décidés à concourir, malgré toutes les illégalités dont ils sont victimes. Les chanoines du chapitre de saint-Pierre avaient demandé leur inscription sur les listes électorales; et certes on leur fait bien payer assez d'impôts sur la rente de leur canonicat, pour qu'ils aient le droit de prendre part aux élections administratives. Mais le Municipe leur a contesté le droit et il ne leur a fait connaître la décision qu'à la dernière heure, lorsque les chanoines n'avaient plus le temps de réclamer.

Le Souverain Pontife recevra demain, dimanche, la députation des publicistes catholiques. Ils seront présidés par S. G. Mgr Parrocchi, archevêque de Bologne, qui *lira* l'Adresse, et par Mgr Tripepi, qui a eu le mérite de promouvoir et d'organiser cette admirable démonstration.

Je dois vous démentir la nouvelle que, fondé sur le témoignage de la *Voce della Verità*, je vous ai mandée dans ma dernière correspondance, touchant la collation de la grand'croix de l'ordre de Pie IX, à S. Exc. M. le maréchal Mac-Mahon. La *Voce della Verità*, a dû la démentir; au reste son erreur est bien excusable en ce temps où il est si difficile de contrôler toutes les nouvelles *du Vatican*, tellement elles sont nombreuses. Il y a eu sans doute équivoque, car la grand'croix de l'ordre de Pie IX vient d'être conférée réellement, à S Excellence M. le comte Sarisch-Mœnich, l'envoyé extraordinaire qui a porté au Souverain Pontife la lettre autographe de S. M. A. l'empereur François-Joseph.

J'apprends à l'instant la douloureuse nouvelle *de la mort de Mgr Fournier*, évêque de Nantes. Il a succombé, aujourd'hui même, *à la violente pulmonie dont il avait été atteint* peu de temps après son arrivée à Rome. Dès hier, il avait demandé les derniers sacrements, ainsi que la bénédiction pontificale *in articulo mortis.*

V.

France. — Sur plusieurs *points de la* France, les préfets ont fait saisir des distributions faites par la *Ligue de l'enseignement.* Ces saisies ont eu lieu en vertu d'instructions de M. le ministre de l'intérieur.

— Vendredi le tribunal de la Seine a jugé l'affaire Bonnet-Duverdier, président du conseil municipal de Paris, prévenu d'outrages envers le maréchal de Mac-Mahon M. Chambard, *conseiller municipal de St-Denis*, et MM. Alexandre et Boyer sont prévenus d'avoir organisé une réunion illégale.

Plusieurs témoins constatent que la réunion n'était pas privée, mais publique. Ils constatent aussi que M. Bonnet-Duverdier a prononcé des paroles outrageantes pour le maréchal.

M. Bonnet-Duverdier aurait dit que si le peuple n'était pas vainqueur en votant on employerait d'autres moyens contre les traîtres, et aurait fait le geste de fusiller le maréchal.

M. Bonnet-Duverdier a été condamné à quinze mois de prison et 2000 fr. d'amende. MM. Chambard et Alexandre, chacun à deux mois de prison et 1000 fr. d'amende, et M. Boyer, à un mois de prison et 500 fr. d'amende.

Hongrie. — Dans la Chambre basse, M. Simonyis a interpellé le ministère et demandé s'il existe une convention entre l'Austro-Hongrie et l'une des parties bélligerantes, et si le gouvernement se propose une annexion ou une occupation.

M. Iranyi a demandé s'il est vrai qu'à Fiume on confectionne des torpilles pour les Russes, et que le matériel russe soit transporté par la voie ferrée de la Galicie; il a demandé enfin ce que le gouvernement austro-hongrois a fait en présence de la convention russo-roumaine.

QUESTION ORIENTALE.

—

St-Pétersbourg, 10 juin. — Une dépêche du commandant en chef de l'armée du Danube, en date de Ploïesti, 8 juin, annonce que l'artillerie russe d'Oltenitza a empêché les Turcs de démasquer leurs *batteries* à Turtukai.

— *Alexandrie*, 11 juin. — Les vaisseaux de guerre turcs qui doivent servir d'escorte au contingent égyptien, sont arrivés ici.

On annonce que les troupes du khédive seront embarquées sans retard.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

—

PARIS, 11 juin.

Le *Messager de Paris* dit que les assurances les plus satisfaisantes ont été données hier au gouvernement par le prince Hohenlohe sur les intentions pacifiques de l'Allemagne.

—

LONDRES, 11 juin.

A la Chambre des Lords, lord Salisbury, secrétaire d'Etat pour les Indes, dit qu'aucun péril prochain ne menace *les frontières* indo-anglaises et limitrophes des possessions russes. Il ajoute que *des consuls seront* installés partout où leur présence sera utile.

—

BUCHAREST, 11 juin.

Six bateaux à torpilles russes ont été lancés *pendant la nuit* du 9 au 10 juin contre des vaisseaux cuirassés turcs, à Sulina. La tentative a échoué. Trois bateaux à torpilles ont été coulés. L'équipage a été fait prisonnier; trois torpilles ont éclaté sans occasionner de dommages.

FAITS DIVERS

En parlant du canton de Neuchâtel, la géographie dit:

« Les bords du lac produisent d'excellents vins. — Culte réformé, excepté au Landeron, petite ville catholique sur le lac de Bienne. »

Un élève, interrogé sur les productions du canton de Neuchâtel, répondit:

— Les bords du lac produisent de bons vins, excepté le territoire du Landeron, parce que c'est une ville catholique.

(Conteur.)

Revue financière hebdomadaire

Paris, 10 juin.

Les rumeurs pacifiques circulent avec autant d'abondance qu'à la veille de l'ouverture des hostilités entre la Turquie et la Russie; ce n'est plus la localisation de la guerre, mais bien la cessation à très-bref délai qui sert de thème aux optimistes; les plus ardents affirment que cet heureux événement s'accomplira avant la fin du mois; des achats escomptant ce rapide dénouement ont été, dit-on, déjà opérés. La masse du public, qui envisage les choses avec plus de froideur, et peut-être avec plus de sagesse, se tient à l'écart. Depuis que la liquidation est terminée, les affaires sont devenues aussi rares au comptant qu'à terme. On ne saurait trop approuver cette attitude prudente, c'est la seule qui convienne dans les circonstances troublées où nous nous trouvons.

On regarde un emprunt turc comme certain à très-brève échéance; la Turquie ne donnera évidemment pas comme garantie de ses nouveaux engagements les revenus des provinces annexées par elle après la guerre.

Un prochain appel au crédit de la part de l'Italie ne paraît pas invraisemblable. L'éventualité d'une émission aurait, d'après certains on-dit, contribué avec les rachats du découvert à produire la violente reprise à laquelle nous assistons depuis quelques jours.

Les fonds russes et autrichiens sont en hausse sensible, sans autre cause que les rachats de spéculateurs à la baisse fatigués de payer des déports et des différences.

Les fonds espagnols, eux-mêmes, ont montré des velléités de reprise.

Quand toutes les valeurs étrangères se relèvent, il est naturel de voir progresser le cours des fonds égyptiens. La signification faite par l'Angleterre à la Russie, relativement au canal de Suez, a paru une garantie certaine que la guerre ne serait par portée sur le sol de l'Egypte, malgré sa qualité de province ottomane.

La situation est toujours la même à la Banque de France; les comptes courants particuliers augmentent et le portefeuille ne montre aucune tendance à se relever. Les bénéfices sont inférieurs d'un tiers environ à ceux de l'année dernière. Il s'est produit quelques offres sur les actions de notre première institution de crédit qui ont reculé aux environs de 3100.

Le Crédit foncier de France s'est rapproché du cours de 600, entraînant à sa suite le Crédit agricole. On a parlé d'un changement dans le haut personnel administratif de cette société. La question de savoir si le dividende voté par l'assemblée des actionnaires sera distribué le 1er juillet est toujours fort discutée. La négative est généralement adoptée.

Les actions des grandes Compagnies de chemins de fer français sont restées stationnaires. Il faut en excepter toutefois celles du Nord, poussées en avant par l'approche du détachement du coupon de 46 fr. — Le ministère aura beau inviter la commission arbitrale chargée de fixer le prix de rachat des petites Compagnies, il n'en sera pas moins impossible dans la situation actuelle d'obtenir une prompte solution de la question de rachat. Les cours des obligations de ces sociétés sont cependant un peu plus fermes. L'action en responsabilité, intentée contre les administrateurs de la Vendée entre lesquels est intervenu le contrat de vente des 24,000 actions de cette société au prix fabuleux de 750 fr. l'une, suit son cours.

Comme par le passé, les actions du canal de Suez et de la compagnie parisienne du Gaz sont les seules valeurs industrielles qui donnent lieu à des affaires suivies; elles ont fortement progressé, les dernières surtout.

M. SOUSSENS. Rédacteur.

DÉPOT GÉNÉRAL POUR TOUTE LA SUISSE
DES ORNEMENTS D'ÉGLISE
DE LA
Manufacture LOUIS MICHEL
à TOULOUSE
CHEZ
GROSSET ET TREMBLEY, LIBRAIRES
4, RUE CORRATERIE, 4
à Genève.

Le Catalogue est envoyé franco à toutes les personnes qui en feront la demande par lettre affranchie.

Un local spécial est affecté pour l'exposition de ces ornements.

Le prix de vente à Genève est le même que celui du catalogue.

(4672)

MOIS DE JUIN
En vente à l'Imprimerie catholique

Les souvenirs du Cœur de Jésus, médités pendant le mois de Juin, par le P. L. de Chazournes. 3me édition. Prix: 90

Mois du Sacré-Cœur, par Gulaume Vespeyen, Prix: . . . 1 fr. 50

Le Sacré-Cœur et la France, Allocution prononcée dans l'église de Paray-le-Monial le 24 juin 1873, suivi du *miserere de la France* par Mgr Turinaz, évêque de Tarentaise. Prix: 25

Paris et la France devant le Sacré-Cœur, par l'abbé P. Bonnaire. Prix: 25

Le chrétien à l'école du Cœur de Jésus, ou étude de ses vertus par le P. Jacques Nouet. 2me édition. Beau volume de 682 pages. Prix: . . . . . 4 fr.

Dévotion pratique au Sacré-Cœur de Jésus, suivie d'exercices en l'honneur du très-saint cœur de Marie, par le père Jean Croiset. Prix: . . . . . 1 fr. 50

Imitation du Sacré-Cœur de Jésus-Christ. par l'abbé Criot de la Ville. Prix: . . . . . 1 fr. 50

Imitation du Sacré-Cœur de Jésus-Christ, précédée des prières les plus onctueuses pendant le saint sacrifice de la messe par un P. Jésuite. Volume de 440 pages

Notre-Dame du Sacré-Cœur, sanctuaire d'Issoudun, par Mme Ernest Hello. Volume in-12 de 442 pages. Prix: . . . 3 fr.

VIE
DE MGR ANASTASE HARTMANN
DE L'ORDRE DES RR. PP. CAPUCINS.
PAR
LE R. P. ANTOINE-MARIE.

Beau volume grand in 8, illustré du portrait de Mgr Hartmann. L'auteur de cet important travail, met en relief dans des pages palpitantes d'intérêt et pleines d'édification et de salutaires enseignements, les actes principaux qui ont honoré la vie de ce saint. — Prix du volume 2 fr. 50.

En vente à Fribourg, à l'*Imprimerie catholique*, chez Mme Meyll, M. Borel, M. Rody; à Bulle, chez M. Baudère et à Châtel-St-Denis, chez M. Waldmeyer.

VIVE PIE IX

A l'occasion du cinquantième anniversaire de l'élévation de PIE IX à l'épiscopat,

L'Imprimerie catholique à Fribourg

MET EN VENTE

UNE HISTOIRE POPULAIRE

DE

PIE IX

contenant toutes les dates mémorables et les faits saillants de la vie du grand Pontife, avec les titres que la piété populaire lui a décernés.

Charmante édition, illustrée du portrait du Saint-Père: *Prix 20 centimes.*

Même ouvrage en *cinq langues: Prix 1 fr. 20 cent.*

Pour cause de départ

à la Préfecture de Fribourg, on vendra en mise publique, mercredi 13 juin, dès les 8 heures du matin à midi, et de 1 heure au soir, une grande quantité de meubles, tels que, table ronde avec allonge et carré, armoire double et simple, secrétaire, commode, fauteuils antiques et ordinaires, canapés divers, chaises, bureaux, coffres, males de voyage, vaisselle, verrerie, grands rideaux de fenêtre, lampe, lustre, bois de lit, lit en fer, lit complet, duvets, traversin, voiture d'enfant, pendule, et autres objets trop longs à détailler. (217)

EXPOSITION AGRICOLE SUISSE
à Fribourg.

Il est ouvert un concours pour la fourniture du foin et de l'avoine devant servir à l'alimentation du bétail qui sera exposé. Les offres de fournitures devront être adressées à *M. H. Broillet* commissaire des fourrages à Fribourg, *jusqu'au 25 juin courant inclusivement.* L'enveloppe des soumissions devra être cachetée et porter au revers l'inscription suivante: Soumission de fourrage pour l'exposition agricole.

Le cahier des charges dépose au bureau de la société, *maison Fraisse, avenue de la gare*, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, de 4 à 6 heures du soir.

216 H 235 F

J'offre net de frais!

Quelques actions Banque cantonale fribourgeoise.

Des lots de Fribourg, à 22 fr. — de Milan 1861, à 32 fr. — de Milan 1866, à 9 fr. — de Neuchâtel, à 14 fr. — de Venise, à 17 fr. 50. — de Bari, à 36 fr. — de Barletta, à 26 fr. — de Bucharest, à 18 fr. —

Prochains tirages:

16 Juin, lots de Milan 1866, prime principale 100,000 fr.

1er Juillet, lots de Venise 1866, prime principale 100,000 fr.

1er Juillet, lots de Milan 1861, 20 *primes* de 1000 fr.

Achat, vente et échange de titres. — Gérance de capitaux.

P. Torche Castella.

(218) *Grand'rue 31, Fribourg.*

Un jeune homme, parlant le français et l'allemand, cherche une *place* d'instituteur.

Un jeune homme, de *bonne* famille, qui vient d'achever son apprentissage dans une maison de commerce, désire entrer dans un magasin pour y apprendre le français.

Un jeune homme, de 19 ans désire entrer dans un magasin ou bureau.

S'adresser à M. JECKER, révérend curé, *Subingen*, près de Soleure.

Chaux

blutée de Noiraigue.
Ciment de Noiraigue.
Ciment Portland prompt de la Porte de France. } en Sacs.
Ciment Portland lent de la Porte de France.
Houille de chauffage et pour *machine* de Blanzy.
Huille pour forge de Saint *Etienne.*
Très prochainement:
Houille à nervures, *modèles* français 117 (par toise) (13 par mètre carré).
Briques pleines et briques creuses.
Tuyaux pour drainage.

S'adresser à **Emile Pillonel**, à Estavayer

(211)

BOURSE DE GENEVE DU 11 MAI.

FONDS D'ÉTAT, etc.	COMPTANT	A TERME	DEMANDÉ	OFFERT
4 0/0 Genevois		»	93	—
1/2 0/0 Fédéral	—	—	103	103 1/2
0/0 Italien	—	69 05	68 75	69
6 0/0 Etats-Unis		—	—	—
Oblig. Domaniales ital	502 50	—	506	504
Oblig. Tabacs ital. 6 0/0	—	—	514	511
Oblig. Ville Genève, 1861	—	»	—	—
Ouest-Suisse, 1856-57-61.	—	»	417 50	—
id. empr. 1879.	—	»	100 1/4	—
Suisse-Occidentale, 1878.	89 20	—	891 25	895
Franco-Suisse	316	»	316 25	320
Jougne-Eclépens	—	»	—	324
Lyon-Genève	322 25	»	320	—
Lomb. et Sud-Autriche.	22	—	225	272
id. nouvelles.	216	»	218	221
Autrichiens 1868	318	»	313	316
Livournaises	204	»	205	207
Méridionales	195	—	199 50	199 75
Bons-Méridionaux	509 75	—	502 50	503 75
Romaines	—	»	223	225
Est-Teun. Virg. et Géorg.	—	»	—	4400
Central Pacifique	5155	»	5150	5160
Obl. Soc. immob. genev.	—	»	—	—

ACTIONS	COMPTANT	A TERME	DEMANDÉ	OFFERT
Suisse-Occidentale	80	81	81 25	82 50
Central-Suisse	—	—	208 75	215
id. nouveau	—	—	—	232
Nord-Est-Suisse	90	92 50	90	92 59
Saint-Gothard	—	—	—	232 70
Union-Suisse privilégiée	—	—	—	—
Autrichiens	—	—	—	—
Banque du Commerce	1225	»	1215	—
Banque de Genève	—	»	—	—
Comptoir d'Escompte	—	—	503 75	505
Banque Fédérale	—	—	375	380
Banque comm. de Bâle	—	—	—	—
Crédit Suisse	—	—	—	—
Crédit Lyonnais	—	—	552 50	547 50
Banque de Paris	920	—	917 50	920
Banque de Mulhouse	—	—	—	240
Association Financ. de Genève	—	—	920	950
Alsace et Lorraine	—	—	—	—
Industrie genev. du Gaz	—	—	695	—
Omnium genevois	—	—	—	—
Soc. immob. genevoise	—	—	—	—
Immeub. des Tranchées	—	—	—	—
Remboursables Sétif	—	—	—	—
Parts de Sétif	—	—	—	—
	55	—	—	—

BOURSE DE PARIS

9 Juin.	AU COMPTANT	11 Juin.
94 5/8	Consolidés	94 1/2
69 75	3 0/0 Français	69 70
104 50	5 0/0 id.	104 45
105 37	Or, à New-York	105 37
	A TERME	
69 62	3 0/0 Français	69 67
104 47	5 0/0 id.	104 41
68 80	5 0/0 Italien	69 25
—	3 0/0 Espagnol	—
9	5 0/0 Turc	935
930	Ranque de Paris	550
550	Crédit Lyonnais	131 25
131 25	mobilier Français	487 50
485	id. Espagnol	460
462 50	Autrichiens	667 50
667 50	Suez	58 75
58 75	4 0/0 Autrichien	